En effet, dans un ras le bol généralisé, les femmes sont sorties dans la rue crier toute leur détresse face à la violence innommable qu'est le harcèlement sexuel. Une pratique décriée par tous mais qui, pourtant, fait partie de notre quotidien. Les participants à cette manifestation initiée par l'association «L'espace pour l'avenir» étaient animés par un même esprit : «Halte au harcèlement, tous égaux en dignité et en liberté !» et ont appelé à l'adoption de lois criminalisant cet acte.

Ce sit-in, qui vient couronner la campagne de sensibilisation contre le harcèlement sexuel lancée le 15 novembre par l'Association, s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes «Cette campagne nationale vise essentiellement les jeunes. Puisque c'est une question de mentalités alors autant commencer par nos jeunes en leur inculquant les valeurs de respect et de dignité. Pour ce, lycées et collèges sont visités pour prêcher la bonne parole. Leur présenter des cas vécus et leur expliquer que c'est avant tout une atteinte à la liberté des autres», a encore expliqué Mme Assouli.

Quid du cadre juridique? Il existe bel et bien. Il s'agit de l'article 503 - 1 du Code pénal (ajouté à la loi 24.03) qui sanctionne le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Le problème de la mise en application de cette loi se pose avec acuité d'autant plus qu'il y a un rapport de force entre les deux parties. «La victime est même tenue d'apporter la preuve des faits», nous a affirmé Mme Assouli. Et d'ajouter : «La loi devrait incriminer ce comportement même dans l'espace public». A cet égard, elle a rappelé qu'une étude nationale sur la violence faite aux femmes, réalisée par le Haut commissariat au plan, indique que 35% des harcèlements se produisent dans l'espace public, y compris l'administration publique, l'école, l'université et la rue.

Un espace qui est investi par les hommes mais où les femmes ne sont pas toujours les bienvenues. Un mal-être au quotidien dont les répercussions sont parfois profondes voire dramatiques. « Bien des filles se voient acculées à interrompre leur scolarité parce qu'elles ne se sentent pas en sécurité dans la rue, notamment en milieu rural», s'est-elle indignée. Leur avenir s'en trouve gâché. Idem pour des femmes agressées qui préfèrent la loi du silence. Face à la peur du qu'en-dira-t-on et au risque de perdre leur gagne-pain, elles préfèrent garder leur secret parfois aux dépens de leur santé. «C'est la porte ouverte à tous les problèmes psychiques, à savoir dépression, phobie sociale, manque de confiance en soi, parfois même suicide», comme l'a expliqué Mohsen Ben Ichou, psychologue.

En fait, c'est l'affaire de tous. Mme Assouli en appelle même à la mise en place de certains mécanismes visant à sensibiliser toutes les parties prenantes notamment les juges, les agents de la police judiciaire via une formation spécifique. Une implication des médias est fortement recommandée également, a-t-elle encore souligné.

La société civile ne compte pas s'arrêter là. Le 8 décembre, les femmes victimes de toutes les formes de violence formeront une chaîne humaine qui s'étendra du Parlement jusqu'au ministère de la Justice et des Libertés. Une initiative prise par «Le Printemps de la dignité» qui regroupe plusieurs associations.

Par M.N., Source: http://fr.allafrica.com/stories/201212041542.html